



Pour communiquer avec nous et motiver l'absence de votre enfant :

scr.vieux-verger@csspo.gouv.qc.ca

819-684-0222 Poste 811 700

Notre site WEB

<https://vieuxverger.csspo.gouv.qc.ca/>

Notre groupe Facebook

École du Vieux-Verger (Officiel)

N'oubliez pas de répondre aux questions de sécurité!

INFO-PARENTS

Octobre 2023

Bonjour chers parents!

Vous recevez aujourd'hui l'Info-Parents du mois d'octobre. Vous êtes invités à bien lire le tout pour prendre connaissance d'informations importantes.

N'oubliez pas, beau temps, mauvais temps, en retard ou à l'heure le stationnement est INTERDIT entre 7h et 15h30. Merci aux parents qui, pour la sécurité de tous, respectent ce fonctionnement.

Merci

Viviane Poirier et Geneviève Bédard

Direction, École du Vieux-Verger

Covid – Un petit rappel

L'automne arrive et les virus respiratoires font leur retour. En ce qui concerne la Covid, les recommandations de la santé publique sont les mêmes que l'an dernier.

« Le port du masque n'est plus obligatoire en tout lieu dans le réseau scolaire, pour tous les niveaux, y compris lors du transport scolaire. **Cependant, en présence de symptômes (toux ou mal de gorge), il est recommandé.** Il est aussi recommandé de garder autant que possible ses distances avec les autres et d'aviser les personnes côtoyées qu'on pourrait être contagieux.

De plus, en présence de fièvre, il faut rester à la maison. »

Pour plus d'informations, vous êtes invités à cliquer sur le lien suivant :

<https://www.quebec.ca/education/directives-specifiques-education-covid>

Halloween

Pour la fête de l'Halloween, le mardi 31 octobre, les enfants sont invités à arriver à l'école en étant déguisés. Toutefois, nous vous prions de garder à la maison les accessoires à caractère violent.

Également, par mesure de sécurité, il ne sera pas permis que les enfants apportent des friandises à partager avec les autres élèves.

Normes et modalités et première communication aux parents

En ce mois d'octobre, nous vous faisons parvenir les normes et modalités en matière d'évaluation pour notre école. Dans ce document, vous trouverez entre autres, les dates d'étapes, ainsi que les dates de rencontre de parents. Veuillez cliquer sur les liens insérés dans le courriel pour consulter le tout.

Également, le vendredi 13 octobre, sur le portail parent, vous aurez accès à la première communication. Cette communication porte principalement sur les premières observations de l'enseignante de votre enfant et sur l'adaptation en général.

Rencontre parents

Au début du mois de novembre, l'enseignante de votre enfant vous fera parvenir un courriel afin de planifier la rencontre de parents qui aura lieu du 13 au 17 novembre, sur rendez-vous.

Habillement

Considérant que les élèves sont à l'extérieur au moins 1h40 par jour, voire plus s'ils sont au service de garde, vous êtes invités à vous assurer qu'ils portent des vêtements adaptés à la température. À titre d'information, lorsqu'il y a une pluie fine, les enfants sortent quand même prendre un peu d'air.

Service de garde 15h15

À titre de rappel, pour les parents utilisateurs du service de garde, les enfants doivent aller rejoindre leur éducatrice en fin de journée, afin que les présences soient prises et pour nous éviter de chercher des élèves et de s'inquiéter. Ainsi, il est possible de venir chercher vos enfants après 15h15 seulement.

Voyage

Certaines familles partent en voyage durant l'année scolaire et à cet effet, nous souhaitons vous informer de la procédure lorsque cela arrive à l'extérieur des périodes de vacances déjà planifiées au calendrier scolaire.

Selon la loi sur l'instruction publique, l'article 14 stipule que « Tout enfant qui est résident du Québec doit fréquenter une école à compter du premier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire jusqu'au dernier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire... » Ce qui signifie que pour le ministère de l'Éducation, ce type d'absence n'est pas « autorisée ».

Cela dit, à moins d'une situation exceptionnelle, nous vous encourageons à voyager en fonction des vacances du calendrier scolaire. Dans le cas contraire, il est important de savoir que l'enseignant ne fournira pas de travaux à faire pendant cette période et qu'il ne pourra pas reprendre les notions enseignées, examens ou tous autres éléments manqués pendant cette absence. Il sera de la responsabilité de l'élève et de ses parents de s'assurer que les leçons manquées soient reprises à la maison afin d'éviter des retards d'apprentissage.

Photo scolaire – Merci!

Merci beaucoup à nos parents bénévoles pour leur aide à l'occasion de la photo scolaire qui s'est déroulée le 5 octobre dernier! Votre temps est grandement apprécié!

Un message de votre OPP

Tout le monde peut faire partie de l'OPP, que ce soit pour s'impliquer sporadiquement ou pour organiser une activité, comme la décoration de l'école à l'Halloween et à Noël, une campagne de financement, la fête de fin d'année, etc.

Pour plus d'informations, vous pouvez rejoindre le groupe Facebook : OPP-École du-Vieux-Verger. Si vous souhaitez vous impliquer à un moment ou un autre, vous pourrez communiquer avec la présidente Marie-Pierre Couture en utilisant Messenger.

Finalement, l'Halloween approche! Nous avons besoin de douze parents pour décorer l'école, le dimanche 22 octobre! Vous êtes disponible et vous souhaitez donner un peu de temps? Merveilleux! Les enfants et le personnel en seront ravis!

Notre prochaine réunion se tiendra le lundi 6 novembre prochain à 19h. Joignez-vous à nous pour discuter des activités entourant Noël.

Lien: [Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)